

AUTORISATION DE PARTICIPER AU PROGRAMME DE FORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES CHASSEURS

POUR LES ÉLÈVES DE 16 ANS À PARTICIPER LE COURS DE FORMATION EN CHASSE DE L'ONTARIO

Les personnes de moins de 16 ans doivent déposer un consentement signé par un des parents ou tuteur avant d'assister au cours d'éducation Hunter de l'Ontario.

Je donne la permission de permettre à _____
(imprimer le nom complet) de participer au cours d'éducation Hunter de l'Ontario.

Nom du parent ou tuteur (en lettres moulées) _____

Signature (donnant la permission) _____

Date _____

Les renseignements de ce formulaire sont recueillis conformément aux normes de formation des chasseurs de l'Ontario en vertu de la *Loi sur la protection du poisson et de la faune*. Ils servent seulement à donner l'autorisation du parent ou tuteur aux jeunes de moins de 16 ans de participer à un cours de formation des chasseurs. Le formulaire est conservé par l'instructeur du cours dans le cas du cours de formation des chasseurs de l'Ontario.. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, prière de contacter l'administrateur du Programme de formation sur la sécurité des chasseurs du MRNF à l'adresse suivante : 300, rue Water, C. P. 7000, Peterborough (Ontario) K9J 8M5. Numéro de téléphone: 705 755-2553.